



# Marcellaz - Ma Commune

N°2 - Décembre 2014

#### L'édito du Maire

Nouveau Périmètre...

Le périmètre, d'après le Larousse, est la longueur de la ligne qui délimite une surface. Rassurez-vous, je ne vais pas me risquer à un cours de géométrie, simplement, je souhaite partager avec vous les conséquences de la réforme pour nos collectivités locales et territoriales.

Dès le mois de mars 2015, nous élirons les deux nouveaux conseillers départementaux du canton de Rumilly au périmètre agrandi puisqu'il a intégré l'ancien canton d'Alby. Au cours de l'année prochaine, c'est le périmètre de notre communauté de communes qui devrait évoluer alors que ses 28 000 habitants lui autorisent l'autonomie ; la limite inférieure imposée par la réforme se situant à 20 000 habitants. Notre voisine, la communauté de communes du pays d'Alby qui compte 12 500 habitants, doit se rapprocher d'une collectivité riveraine ; en toute logique, c'est dans le périmètre de l'Albanais que nous devrions nous retrouver à moins que

ses élus répondent favorablement aux sollicitations de l'agglomération d'Annecy avide d'espaces pour son développement...

Enfin, la nouvelle carte de la région, Rhône-Alpes Auvergne et les nouvelles compétences qu'elle va exercer risquent de nous éloigner un peu plus des décideurs. Le big bang territorial que nous vivons a, entre autres, pour objectif de réaliser les économies financières nécessaires et indispensables. Nous formulons le voeu que ceci devienne rapidement réalité. Si ce n'est pas le cas, nos communes étranglées par les baisses des dotations de l'Etat ne pourront plus assumer certaines dépenses et n'auront pas d'autre choix que de revoir elles aussi leur périmètre en se regroupant avec les communes voisines...

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE* 

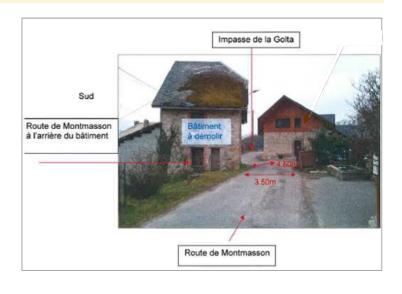
### VOIRIE

### **AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ**

#### Hameau de Montmasson

La commune s'est portée acquéreur de la vieille bâtisse située dans le virage au sommet de la route de Montmasson (en face du bassin) afin de pouvoir sécuriser le carrefour en dégageant la visibilité et élargissant la voie.

Pour cela, une enquête publique est nécessaire afin de procéder au déclassement du délaissé généré par le projet et au classement de parcelles permettant l'élargissement de la voie. Elle a lieu actuellement en mairie, jusqu'au samedi 20 décembre 2014, jour où le commissaire enquêteur tiendra une permanence entre 9h30 et 11h30. Le dossier d'enquête publique est également consultable aux jours et horaires d'ouverture de la mairie durant toute l'enquête.



### Projet de sécurisation au hameau « Chez Nanche »

Ous vous parlions de ce projet de sécurisation du carrefour avec aménagement d'arrêts de car et de passage piétons protégés dans le bulletin municipal n°36 (mai 2013). Les travaux, prévus pour cet automne, ont été retardés car le Conseil Général, gestionnaire du projet, a rencontré des difficultés pour certaines acquisitions de terrain. A ce jour, il semble qu'un accord soit en vue ; ce qui permet d'envisager une réalisation au printemps prochain.

#### Aménagement au hameau des Vorges

Après la phase expérimentale (voir les articles des bulletins municipaux n°36 et 37), les travaux programmés initialement dans l'automne sont eux aussi décalés, la réunion de la commission infrastructures routières du Conseil Général du 23 octobre dernier n'ayant pas validé notre projet. En effet, ce dernier n'est plus conforme avec les nouvelles orientations techniques des voies départementales. A ce jour, les modifications ont été apportées au projet. Toutefois, nous devrons attendre la fin de l'hiver pour sa réalisation.

### VIE SCOLAIRE

### **BILAN DES ACTIVITÉS**

Bilan de la première période qui s'est déroulée du 15 septembre au 18 octobre. Il a été proposé des activités éducatives et ludiques, animées par des intervenants extérieurs. Toutes les activités n'ont pas repris pour la période scolaire du 3 novembre au 19 décembre, faute de participants. Comme nous constatons une forte fréquentation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), il semble nécessaire



de revoir l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2015/2016 : le comité de pilotage, composé de parents d'élèves, d'enseignantes, d'agents communaux et d'élus, va travailler sur le sujet.

Période du 15 septembre au 18 octobre	
Activités	Nb Enfants
Cuisine	10
Chorale	4
Aide aux devoirs	3
Art'iza na	7
Artistes en herbe	5
Roller	14

Période du 3 novembre au 19 décembre	
Activités	Nb Enfants
Cuisine	10
Art'iza na	12
Aide aux devoirs	7

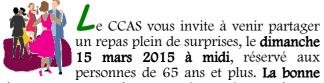








### CCAS



humeur est au rendez-vous: chants, danses, rires... N'hésitez pas à franchir le pas ! Un courrier vous sera adressé dans la 2ème quinzaine du mois de février si vous êtes inscrits sur les listes électorales. Dans le cas contraire, faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie pour y laisser vos coordonnées.

Si vous avez un conjoint de moins de 65 ans, il sera accueilli avec plaisir moyennant participation.

## INTERCOMMUNALITÉ

#### RAPPEL: NOUVEAU SERVICE



ous les lundis, vous avez la possibilité de faire garder votre enfant quelques heures entre 8h30 et 16h30, dans le local de

la garderie de la commune (voir *Marcellaz-Ma Commune n°1 de Septembre 2014*). Pour tous renseignements complémentaires, et pour une éventuelle inscription, vous pouvez vous adresser à Madame MONANGE Pascale :

**2**:06 08 96 03 05

† : pascale.monange@orange.fr

□ : www.karapat.fr

### BIBLIOTHÈQUE

#### FERMETURE DE NOËL

La bibliothèque sera fermée à partir du lundi 22 décembre 2014.

Réouverture le mardi 06 janvier 2015 à 16h00.





hantal et son équipe s'en donnent à cœur joie pour agrémenter la bibliothèque avec différentes expositions tout au long de l'année. A partir de mi-janvier, et jusqu'au mois de février inclus, nous aurons le plaisir de découvrir « Annecy » et ses richesses.



### INFOS DIVERSES

### RECHERCHE VOLONTAIRES

Dans le cadre des activités périscolaires proposées dans le créneau de 16h00 à 17h00, nous sommes à la recherche de nouvelles activités.

Si vous avez une passion, un savoir-faire à transmettre, venez animer un groupe d'enfants.

Merci de faire vos propositions en prenant contact avec le service périscolaire au **06.17.34.28.28** (Caroline Chevallier-Caussin).



Le centre de loisirs intercommunal propose pour les mercredis récréatifs de janvier:

**07 janvier 2015**: fabrication de couronnes et dégustation de galettes des rois. Jeux sportifs.

**14 janvier 2015**: fabrication d'une tirelire, atelier bracelets.

21 janvier 2015 : grand jeu des bonhommes de neige.

**28 janvier 2015** : sortie luge – équipements marqués au nom de l'enfant.

**2**: 04.50.77.46.96 ou 06.17.34.28.28

: infoparents@caploisirs-web.fr

: www.marcellaz-albanais.fr/CAP LOISIRS centre de loisirs

### COMMUNICATION

### **ACCUEIL MAIRIE ET AGENCE POSTALE**

#### **OUVERTURES EXCEPTIONNELLES**

lundi 22 et mardi 23 décembre lundi 29 et mardi 30 décembre 08h30~11h30 13h30~17h00



Le service élections tiendra une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales le :

#### mercredi 31 décembre de 9h00 à 11h00.

(tous les autres services de la mairie seront fermés ce jour là)

Un numéro d'astreinte sera disponible en cas d'urgence uniquement en appelant le 04.50.69.70.90.

#### FERMETURES EXCEPTIONNELLES

~ vendredi 26 et samedi 27 décembre 2014. ~ vendredi 02 et samedi 03 janvier 2015.

Vos objets postaux sont à retirer au bureau de Poste de RUMILLY:

*La semaine de Noël*: les mercredi 24, vendredi 26 et samedi 27 décembre aux horaires habituels : 8h30~12h00 /13h30~17h30.

La semaine du Jour de l'An : le mercredi 31 décembre de 8h30 à 12h00 uniquement, le vendredi 02 et samedi 03 janvier aux horaires habituels.

### CITOYENNETÉ

### **DÉCHETS VERTS : BRÛLAGE INTERDIT**

Source: ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et d'après la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, le brûlage à l'air libre des déchets verts (assimilés aux déchets ménagers) est INTERDIT, sous peine de contravention (450€).

Renseignez-vous sur le site internet de la commune www.marcellaz-albanais.fr, rubrique actualités ou auprès de l'ADEME de Lyon au 04.72.83.46.00.

#### L'HIVER ARRIVE...

Et avec lui les risques de routes enneigées ou verglacées...Tenons compte de ces risques pour nos déplacements en anticipant et en équipant nos voitures de pneus adaptés.

4 heures minimum sont nécessaires au personnel technique pour assurer le déneigement des 27 kms de voies communales. Après un 1er passage sur les secteurs les plus élevés de la commune, la priorité est donnée à l'ouverture du circuit du car de ramassage scolaire. Le salage n'est plus systématique, il est réservé aux secteurs pentus.

Notre commune est également traversée par des voies départementales pour lesquelles des dispositions identiques sont prises pour le salage, nous conseillons de consulter les informations sur le site internet www.cg74.fr, rubrique Service Hivernal.

## ÉTAT CIVIL

#### Naissances

6 décembre 2014 Manon CONEAU 8 octobre 2014 Ninon PEREZ

#### Mariage

Christophe DUCRET DIENNAZ 11 octobre 2014 et Patricia CITOUOQ

#### Décès

Marguerite Janine Louise 20 octobre 2014 **POISSON** 

### AGENDA

Vendredi 9 janvier 2015

Soirée des voeux du Maire et de la Municipalité au centre rural à 19h00, suivie d'un verre de l'amitié.

Entrée libre.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité du Maire et mise en page par Muriel Drevon et la commission communication composée de Nadine Coulon, Ghyslaine Lesueur, Eric Chassagne, Alexandra Beauquis, Jean-Marc Gatelet, Philippe De Pachtère. Imprimée par nos soins le 11 décembre 2014 en 722 exemplaires.